

LES GRANDS ENJEUX
DETTE DU QUÉBEC
MONSTRE OU
ÉPOUVANTAIL?

PAGES 6-7



DÉCÈS D'UN HOMME
D'EXCEPTION

BRIAN BARTON

PAGE 11



MENSUEL GRATUIT 15 000 EXEMPLAIRES
JANVIER 2015 VOLUME 31 NUMÉRO 1
WWW.GAZETTEMAURICIE.COM

la gazette

DE LA MAURICIE

Média indépendant, sans but lucratif, au service du bien commun

La liberté d'expression selon Harper...



LIBERTÉ D'EXPRESSION

Pas juste pour Charlie

PAGE 2

NOS SERVICES PUBLICS

UNE CONTRIBUTION ESSENTIELLE

À NOTRE QUALITÉ DE VIE



PAGES 8 à 10

LIBERTÉ D'EXPRESSION :

pas juste pour Charlie

RÉAL BOISVERT

Le premier ministre Harper a été prompt à dégainer dans la foulée de la tuerie de Charlie Hebdo. Quelques heures à peine après l'événement, il s'engageait à proposer « des mesures législatives additionnelles pour contrer les terroristes qui voudraient menacer la paix, la liberté et la démocratie auxquelles tient

La liberté d'expression n'est pas réservée à l'usage exclusif d'une poignée de caricaturistes et de journalistes courageux. À tout événement, si tous et chacun s'en servaient plus souvent, il serait plus difficile de la restreindre.

notre pays ». Incluaient-il dans la notion de liberté celle de liberté d'expression ? Chose certaine, à l'heure actuelle, selon plusieurs observateurs indépendants, la plupart des scientifiques travaillant pour le gouvernement fédéral ne peuvent communiquer librement avec les journalistes concernant les résultats de leurs travaux sur le réchauffement climatique, sur les dommages causés à l'environnement par l'exploitation de sables bitumineux ou encore sur les liens entre la bio-

diversité et la croissance fulgurante des organismes modifiés génétiquement. De la même façon, M. Harper passera à l'histoire comme étant le premier ministre qui a multiplié les tactiques pour manipuler l'information, y allant de communiqués partisans et de vidéos de propagande plutôt que de répondre tout bonnement, et ce à la tribune de la presse, aux questions des médias.

La liberté d'expression ne va-t-elle pas avec le droit du public à l'information ? Parlez-en aux artisans de Radio-Canada dont les moyens se voient rétrécis comme peau de chagrin, en particulier pour les émissions d'affaires publiques et les reportages de fond désormais rediffusés en reprise à des heures improbables. En comparaison de France-Inter, notre radio et notre télévision d'État sont en passe de devenir des coquilles vides abonnées aux commentaires convenus

et aux chroniques d'humeur. Cuisine, tricot et mélodies à gogo en lieu et place de la littérature, de la musique de répertoire et des débats d'idées.

Le premier ministre Couillard quant à lui, en compagnie de Yves Bolduc, Hélène David, Martin Coiteux et autres, n'était pas en reste parmi les pancartes Je suis Charlie lors de la manifestation du 11 janvier dernier à Québec. Saisissant quand même. En dehors de la parade, ces gens-là exercent un fichu de bon contrôle sur les communications gouvernementales. En dépit du démantèlement de l'État social, du chamboulement du système de santé, de l'anéantissement des outils de développement des régions, une chape de plomb pèse sur l'administration publique. Personne ne rouspète au sein de la députation. Tout le monde marche au pas pour l'atteinte du déficit zéro. Eh ! ho ! quelqu'un quelque part ne pourrait-il pas rappeler que notre manque à gagner se chiffre à plusieurs milliards en raison de l'évasion fiscale, de la collusion et du manque de scrupule de ceux qui s'en mettent légalement plein les poches ? Payez vos det-

tes, nous disent-ils. Pour reprendre les termes de Bernard Maris, froidement assassiné dans les locaux de Charlie Hebdo, le bon peuple se fait mettre cocu pas à peu près et en plus il doit payer la chambre !

Plus près de nous à Trois-Rivières, certains retraités de l'UQTR reçoivent des mises en demeure à la moindre interrogation publiée dans les pages d'opinion. Des employés se font menacer de mesures disciplinaires au motif qu'ils expriment publiquement des doutes sur la gestion de leurs conditions de travail. Édifiant !

La liberté d'expression n'est pas réservée à l'usage exclusif d'une poignée de caricaturistes et de journalistes courageux. À tout événement, si tous et chacun s'en servaient plus souvent, il serait plus difficile de la restreindre. C'est comme un crayon. Il faut s'en servir de temps en temps. Sinon, quand vient le temps de s'exprimer, l'inspiration n'est plus là. Elle s'est envolée en même temps que l'âme de ceux et celles qui sont morts pour avoir dit ce qu'ils avaient à dire...



SOMMAIRE

CONTROVERSE :
LIBERTÉ D'EXPRESSION
PAGE 3

HISTOIRE
PAGE 4

CHRONIQUE DE
PIERRE LAVERGNE
PAGE 5

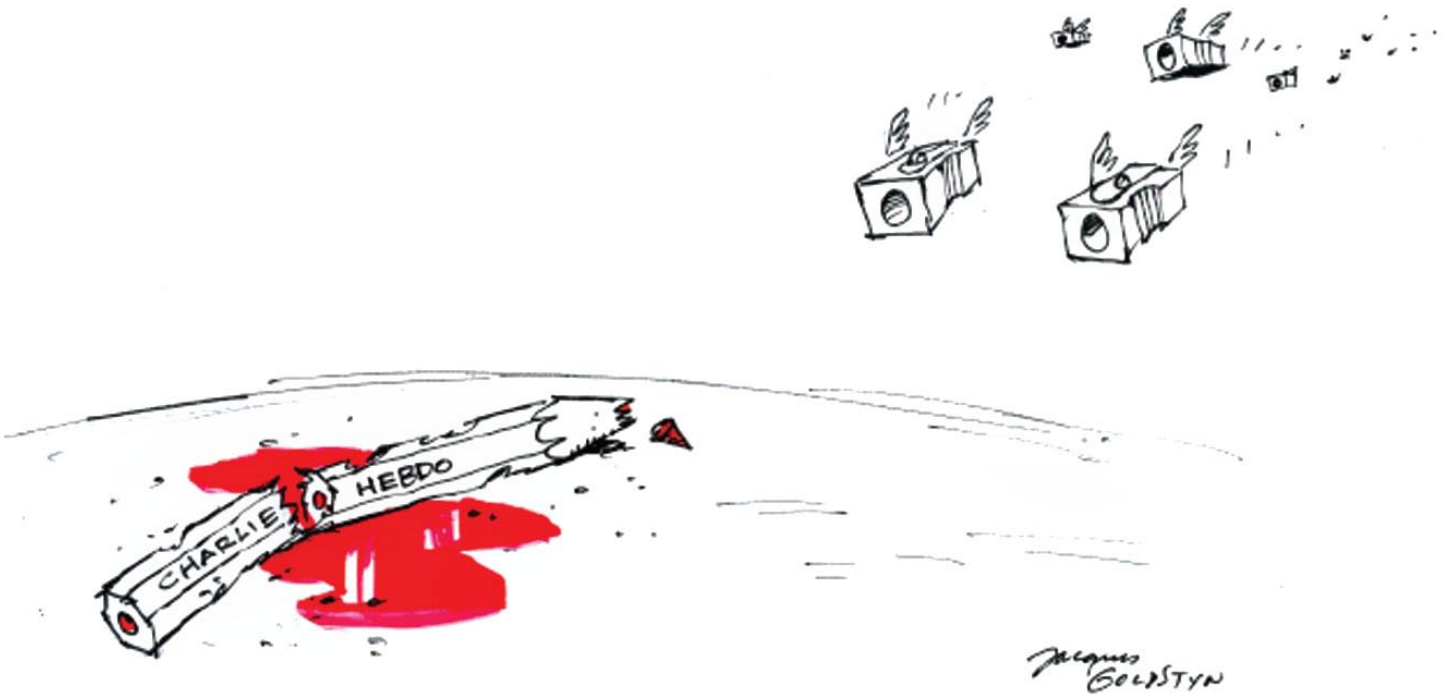
ÉCONOMIE
PAGE 5

GRANDS ENJEUX :
LA DETTE DU QUÉBEC
PAGES 6-7

DOSSIER :
NOS SERVICES PUBLICS
PAGES 8 À 10

HOMMAGE À
BRIAN BARTON
PAGE 11

MOTS-CROISÉS
PAGE 11



SOLUTION MOTS-CROISÉS - Solution Horizontalement: 2 AVORTEMENT, 4 VIOL, 5 MACHISME, 7 BEAUVOIR, 8 MARS, 10 DAVID, 11 MONOPARENTALE, 13 SOUTIEN-GORGE, 14 CONJUGALE, 15 MOFFAT, 17 MARAIS, 18 SEXISME, 19 CONTRACEPTION. Verticalement: 1 VOTE, 2 AUTOCHTONE, 3 EXCISION, 6 MARCHÉ, 9 PROSTITUTION, 12 PARITÉ, 16 FEMEN.

lagazette

de la Mauricie

942, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières QC G9A 3X6
Courriel : info@gazettemauricie.com
Site : Facebook.com/LaGazettedelaMauricie

DISTRIBUTION CERTIFIÉE

La Gazette de la Mauricie est publiée par une corporation sans but lucratif soucieuse de produire une information de qualité faisant la promotion du développement intégral des personnes et de leurs collectivités. La Gazette de la Mauricie n'est reliée à aucun groupe ou parti politique. La Gazette de la Mauricie reconnaît le soutien que lui offre le ministère de la Culture et des Communications du Québec via son programme de soutien aux médias communautaires.

Président : René Schreiber
Directeur désigné : Jean-Claude Landry
Coordonnatrice : Mariannick Mercure
Conception graphique
et infographie : Martin Rinfret

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Facebook.com/
LaGazettedelaMauricie

Vous voulez recevoir le journal
gratuitement par courriel?
Nous soutenir financièrement,
devenir membre ou bénévole?
Écrivez-nous à
info@gazettemauricie.com



Liberté d'expression : Quelles limites?

MARIANNICK MERCURE

En France, 12 personnes sont mortes dans un attentat qui visait des journalistes et des caricaturistes. Depuis, le débat sur la liberté d'expression, plus particulièrement sur le blasphème, refait surface dans l'actualité. Certains croient que le blasphème devrait être interdit ou réprimé socialement, suggérant parfois que les attentats du Charlie Hebdo n'auraient pas eu lieu si tel avait été le cas. D'autres, au contraire, croient qu'une telle censure rendrait victorieux les groupes extrémistes qui la demande, et que plutôt, la critique de la religion et le blasphème ont leur place dans une société démocratique. Ce mois-ci, la « chronique controverse », de La Gazette de la Mauricie donne la parole à trois personnes ayant des points de vue très différents sur la question.

ALEXANDRE DUMAS, CHARGÉ DE COURS
EN HISTOIRE RELIGIEUSE À L'UQTR



La signification d'un blasphème diffère toujours selon la religion visée et le contexte : se moquer du catholicisme au Québec, à l'époque de la Révolution tranquille, permettait une remise en question de l'ordre établi. Par contre, se moquer de l'islam aujourd'hui, que ce soit ici ou en France, cible directement une minorité. La situation des musulmans en France est comparable, en termes de contexte, à celle des Noirs dans le sud des États-Unis. Même lorsqu'on prétend faire de l'humour, il est difficile de ne pas percevoir de mauvaise intention en raison du passé tragique de la minorité visée.

De plus, il faut tracer une ligne entre le fait de se moquer d'une religion organisée et se moquer des gens qui la pratiquent. Représenter les musulmans par une caricature de bédouin barbu contribue forcément à l'amalgame. Par ailleurs, lorsqu'on se moque d'une femme qui porte le voile et qu'on généralise en suggérant que les musulmans dominent leurs femmes, on dépasse la ligne et on plonge dans la diffamation. Les athées, n'ayant aucun repère commun et aucune valeur commune, ne pourraient jamais subir les attaques qu'eux-mêmes infligent aux croyants. Pour cette raison, les non-croyants devraient limiter leurs appels à la liberté d'expression pour critiquer les croyants. C'est une condition pour établir un dialogue ouvert et respectueux.

Suite aux événements récents au Charlie Hebdo, on remarque que les gens qui appellent à la liberté d'expression n'appartiennent pas aux groupes qui sont ciblés par les critiques et les caricatures. Est-ce aux athées de décider ce qui est choquant pour les croyants? Est-ce aux hommes blancs hétérosexuels de décider ce qui est sexiste, raciste et homophobe?

JEAN-ÉRIC GUINDON,
AVOCAT



Outre les propos haineux et violents ou ceux qui peuvent être restreints selon les critères déjà émis, je ne crois pas que l'État doit légiférer pour limiter la liberté d'expression : ce n'est pas son rôle et ce serait dangereux. La liberté d'expression est une valeur universelle, et c'est la société qui va la réguler de manière automatique. Par exemple, il n'est pas « permis » socialement de faire des blagues sur les noirs. Une des balises sociales qui devrait encadrer la liberté d'expression, donc, c'est la règle d'or : « Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse. ». Quant à savoir si les autres médias devraient diffuser les caricatures du Charlie Hebdo, un parallèle qu'on peut faire serait avec la pornographie : c'est permis par la société, bien que plusieurs ne soient pas d'accord avec ces images, mais si un attentat était commis contre des producteurs de pornographie, devraient-on se sentir obliger de les publier partout? Poser la question, c'est y répondre!

Moi, je suis catholique, et bien sûr, j'aimerais qu'il n'y ait plus de blasphème dans notre société. Concernant plus spécifiquement le journal Charlie Hebdo, il n'est pas simplement laïc, il est antireligieux et offensant. Mais où est la limite entre offensant et haineux? C'est une question de savoir-vivre, et l'État ne pourra jamais faire une loi « pour être poli », dans ce cas-ci aussi, la régulation se fera par elle-même.

NORMAND BAILLARGEON, AUTEUR ET PROFESSEUR
EN PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION À L'UQÀM



La liberté d'expression est un principe politique qui demande au citoyen de faire une sorte de gymnastique intellectuelle par laquelle il doit simultanément penser deux choses : d'un côté, telle idée est ignoble, indéfendable; de l'autre : rien, et surtout pas le fait que je la pense telle, ne doit s'opposer à son expression publique. Très tôt, on s'est demandé au nom de quoi on pouvait restreindre la liberté d'expression. Il est des cas (incitations à la haine, calomnie, négationnisme) où on pense pouvoir le faire et ils diffèrent selon les pays et les traditions. Ce qui se joue aujourd'hui, avec l'affaire Charlie Hebdo, concerne les limitations pour des motifs religieux, plus précisément pour cause de blasphème. Depuis quelques années, des organismes comme l'OCI (Organisation de la Conférence islamique), ont promu jusqu'à l'ONU, et non sans un certain succès, l'idée que le blasphème devrait être interdit. C'est une très, très mauvaise idée. En bout de piste, je plaide donc pour qu'on mette, en ces heures où on la menace, le plus grand soin à préserver le principe de la liberté d'expression pour lequel tant de gens ont lutté et en certains cas sont morts. Mais je plaide aussi pour qu'on cultive la vertu de ne pas s'offenser de tout et de n'importe quoi ainsi que le sens du respect d'autrui.

Il faut défendre non seulement le droit, mais aussi le devoir de blasphémer, ce qui signifie déboulonner les certitudes, moquer les pouvoirs et ramener à leur humaine proportion des systèmes de croyances dangereux à proportion qu'ils oublient leur origine. Les croyances religieuses ne devraient en aucun cas recevoir de traitement préférentiel.

LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

POSE TA RÉUSSITE!

INSCRIS-TOI À NOS CONCOURS
WWW.SOYONSCOMPERES.COM

PRIX À GAGNER

Soyons COMPERES

TREM

R² Réunir Réussir

COOPSCO

sports experts

COMMUNICATION GRAPHIQUE

LA GAZETTE DE LA MAURICIE • JANVIER 2015 • 3

MAGOUAS ET FIERs DE L'ÊTRE

RENÉ HARDY

Il n'y a pas si longtemps, le terme « magoua » tenait de l'insulte et du mépris. Jacques Ferron traduit bien le sentiment général qui prévalait au début du XX^e siècle dans son Louiseville natal lorsqu'il témoigne ainsi de la perception qu'avaient les Louisevillois des Magouas, leurs voisins qui habitaient le petit village érigé à proximité de la scierie : « J'ai été modelé par le Magoua. Tout ce que je faisais de mal me rendait Magoua. J'ai appris à ne pas être Magoua. Magoua c'est le mot [...] équivalent sans doute du nigger ». Des sentiments analogues prévalaient dans certains quartiers de Trois-Rivières où Magouas signifie « ceux qui vivent tout croche » ou des « gnochons ».

Mais que signifie ce terme ? Le livre bien documenté de Claude Hubert et Rémi Savard, *Algonquins de Trois-Rivières* veut démontrer les origines algonquiennes de ces métis qui portent tous des patronymes français et s'affichent fièrement comme Magouas. Retraçons brièvement leur itinéraire.

Le sobriquet serait apparu avec la formation du petit-village (aujourd'hui Petite Mission ou village des Magouas) à proximité de la scierie de Legris sur la rivière du Loup en 1830.

Bien avant l'arrivée des Européens, les Autochtones se rassemblaient périodiquement sur le site de Trois-Rivières pour y faire des échanges. Les Algonquins y affluaient. Avec la fondation de Trois-Rivières, en 1634, Champlain voulut les fondre avec les Français pour ne faire qu'une seule race. Mais comment sédentariser ces nomades. Toutes les tentatives échouèrent.

Ils vivaient en petites bandes en plusieurs endroits de la Basse-Mauricie, pratiquant la chasse, la pêche et un peu d'agriculture. On les retrouve à Pointe-du-Lac où le seigneur de Tonnancour leur fait construire un petit village au début des années 1750 ; certains quittent ce village pour s'établir à Yamachiche. D'autres, en 1814, demandent en vain des terres au nord de Trois-Rivières. Ils vivent probablement en périphérie de la ville. Une bande est installée au lac Kapibouska (futur Saint-Tite) et une autre habite Batiscan.

Du côté ouest de la région, des familles vivent à Pointe-du-Lac et à la Petite Mission de Yamachiche sur les rives de la rivière du Loup. À la fermeture de la scierie de Stanton, à la fin du XIX^e siècle, un certain nombre de ces Magouas en quête de travail se rapprochèrent de la scierie de Tourville, à Louiseville, où ils érigèrent leurs cabanes. Et quand celle-ci cessa ses activités, d'aucuns migrèrent à Trois-Rivières pour rejoindre



Source photo : Collection Gilles Roux

Les habitations de La Pierre vers 1956. Des Trifluviens chassés par la crise économique avaient construit leurs habitations de fortune sur un terrain vacant nommé La Pierre, à l'angle Des Récollets et Des Forges. Le secteur fut rasé au début des années 1970 et plusieurs de ses habitants acceptèrent d'être relogés dans les habitations à loyer modique. Fidèles à leur culture, un certain nombre choisirent de préserver leur liberté en allant s'établir en forêt du côté de Saint-Étienne-des-Grès et de Pointe-du-Lac.

la bande qui y vivait déjà depuis des décennies si non depuis toujours. Ils laissèrent peu de traces dans les archives, car ils s'établissaient souvent en squatters.

L'emplacement de la papetière St. Lawrence (Kruger) au début des années 1920 força le déménagement de leurs cabanes vers la partie nord de Ste-Marguerite qui fut nommée Petit Canada. D'autres vivaient dans la Petite Pologne, future paroisse Saint-François-d'Assise. D'autres allèrent rejoindre les plus démunis des Trifluviens qui, chassés

par la crise économique, avaient construit leurs habitations de fortune sur un terrain vacant nommé La Pierre, à l'angle Des Récollets et Des Forges.

Rien pour repousser les préjugés qui avaient marginalisé ces Magouas, contribuant à renforcer leur solidarité et leur culture de la liberté du semi-nomade vivant de chasse et de pêche, et à assumer une identité amérindienne dont le livre qui leur est consacré exprime avec bonheur le refus de la honte.

La politique, cette mal-aimée!

Dès le début de mon engagement politique, je souhaitais lutter contre le cynisme ambiant qui entoure la politique. J'étais cependant loin de me douter de ce que j'y découvrirais. Ainsi, au fil des années, j'ai été à même de constater les paradoxes qu'entretiennent certaines personnes face au monde politique.

Ma première surprise fut d'ailleurs de constater qu'entre la perception de l'homme ou de la femme politique et l'exercice de la politique lui-même, il semble y avoir un large fossé. En effet, si le premier est généralement reçu avec cordialité, le second est souvent victime de portes closes. À titre d'exemple, en 3 ans et demi, jamais un citoyen n'a refusé de me parler ni ne m'a manqué de respect. Cependant, lorsqu'il s'agit de faire entrer la politique dans sa vie ou sur la place publique, là, les choses se compliquent. Dans la Grèce antique, il existait un lieu de débats publics, nommé l'agora, que nos parlements modernes ne peuvent pas remplacer. Alors, aujourd'hui, où est-il ce lieu ou ce forum de rencontres avec les électeurs ?

Pour tenter de me faire mieux comprendre, laissez-moi vous présenter quelques situations tout aussi éloquentes que fréquentes.

- Désolé, M. Aubin, mon travail ou mon employeur ne me permet pas d'être membre d'un parti politique!
- Désolé, M. Aubin, on ne peut pas louer un kiosque sur le mail du centre commercial à une organisation politique. On ne veut pas brimer l'expérience de magasinage!
- Désolé, M. Aubin, notre organisme ou notre entreprise ne s'associe à aucun parti politique!
- Désolé, M. Aubin, il est impossible pour un député de louer un kiosque dans une fête populaire pour présenter les services offerts par son bureau!
- Désolé, M. Aubin, vous ne pouvez pas avoir accès au campus (universitaire ou collégial), car si on le fait pour vous, il faudrait le faire pour toutes les organisations politiques!

Nous nous berçons d'illusions si nous croyons que nous pouvons vivre en marge du système politique. Nos propres choix de vie sont politiques. Que ce soit notre façon de penser, de nous transporter, de consommer ou de travailler, tout concourt à imprimer une marque profonde qui devrait aller de pair avec une offre politique existante ou à mettre en place. Il est également faux de prétendre que tous les partis sont pareils, puisqu'ils proposent chacun leur modèle de développement pour la société et nous ne saurions être à la fois partisans du conservatisme, du libéralisme ou de la sociale démocratie.

De plus, chaque fois que nous refusons de nous impliquer, celles et ceux qui ont choisi de passer à l'action prennent une place plus importante à cause de l'espace laissé vacant.

Ainsi, le faible taux de participation aux élections constitue un syndrome grave de l'état de santé de notre régime démocratique et nous nous devons d'y remédier. Les solutions existent, mais elles passent toutes par l'action politique.

Alors, si comme moi, vous rêvez d'une société plus juste, plus verte et plus prospère, ralliez les rangs des citoyens impliqués et passons ensemble à l'action.

Certes, nous vivons dans un monde bien imparfait et notre démocratie s'en trouve le reflet, mais à choisir, c'est encore le meilleur moyen d'améliorer notre qualité de vie.

En terminant, pour ceux qui se nourrissent encore de sarcasmes, je vous propose ces mots de Churchill qui disait : « La démocratie est le pire des systèmes de gouvernement, à l'exception de tous les autres qui ont pu être expérimentés dans l'histoire. »

Robert Aubin
Député fédéral de Trois-Rivières



Le mantra libéral

« Amène-moé 2 grosses! » C'est comme ça que Roger commandait ses bières. Des bières qu'ils ne payaient jamais. Jusqu'au soir où le serveur qu'il venait de menacer a sorti une arme et a tiré. Roger, c'était mon voisin. L'aîné d'une famille pauvre de 12 enfants dont le père était alcoolique et violent. Les 2 filles de la famille ont fugué. Pierre, musicien autodidacte, était un génie, est décédé prématurément des suites de sa toxicomanie. Douze enfants dans un 4 et demi, ça ne favorise pas vraiment l'épanouissement. Daniel, le cadet, alterne toujours entre son job de « pusher » et la prison... Douze enfants dans un 4 et demi, ça ne favorise pas vraiment l'épanouissement. Un beau scénario pour « trente vies ».

PIERRE LAVERGNE

pierrelavergne@hotmail.com

Je repense à cette famille. Je me dis que peut-être, si elle n'avait pas été si pauvre, si la société lui avait donné du support, ses membres n'auraient pas gaspillé leur vie. Je repense à cette famille parce que tout ce que l'on entend ces temps-ci, ce sont les ministres libéraux qui à tour

de rôle nous répètent leur mantra d'austérité : « A-Om... il faut arriver à l'équilibre budgétaire... A-Om... couper dans les programmes sociaux... A-Om... couper les services pour enfants en difficulté »! Les politiques d'austérité touchent de plein fouet les familles comme celle de Roger : moins de support à l'école, moins d'accompagnement pour les jeunes en difficulté. Des Roger, des Daniel ou des

« Tout ce que l'on entend ces temps-ci, ce sont les ministres libéraux, qui à tour de rôle, nous répètent leur mantra d'austérité : « A-Om ... il faut arriver à l'équilibre budgétaire... A-Om ... couper dans les programmes sociaux... A-Om ... couper les services pour enfants en difficulté »!

Le face cachée de l'austérité

Alors que le Québec affiche un des plus faibles déficits publics dans le monde, voilà que l'austérité entre chez nous par la porte d'en arrière, car le gouvernement Couillard n'en avait guère parlé pendant la campagne électorale. Pourquoi une vague d'austérité aussi rapide? Est-ce que la justification économique de l'austérité tient la route?

ALAIN DUMAS ÉCONOMISTE

gazette.economie@gmail.com

LA PROMESSE DE L'AUSTÉRITÉ

Les ténors du gouvernement ne cessent d'affirmer que l'élimination rapide du déficit et le retour aux surplus budgétaires dès l'an prochain (1,6 milliard \$) devraient permettre de relancer l'économie à long terme. Voyons le raisonnement économique qui se cache derrière cette promesse. Rappelons d'abord qu'austérité rime avec baisse des dépenses publiques (santé et éducation en bonne partie) et hausse des taxes et des tarifs qui affectent les classes moyennes et populaires. L'austérité s'appuie sur une vieille théorie économique qui suppose que le gouvernement doit réduire sa taille pour baisser l'impôt des entreprises afin que celles-ci investissent et créent de l'emploi. C'est pourtant cette recette qui

est appliquée depuis plus de 20 ans, faisant du Québec l'endroit où le taux d'imposition des entreprises est parmi les plus bas en Amérique du Nord¹. Résultat : le taux d'investissement des entreprises n'a pas bougé, cependant que leurs réserves financières atteignent le montant record de 600 milliards \$.

DES JUSTIFICATIONS ÉCONOMIQUES ERRONÉES

Deux études économiques justifient l'austérité. La première, réalisée en 2010 par Reinhart et Rogoff (ancien chef économiste du Fonds monétaire international (FMI), soutient qu'une dette publique élevée nuit à la croissance économique. Cette étude a été invalidée par 3 chercheurs de l'Université du Massachusetts, qui ont

démonstré qu'elle contenait des chiffres incomplets et des erreurs de calcul.

La deuxième, préparée par les experts du FMI, soutenait en 2010 que 1 \$ d'austérité (hausse d'impôt ou baisse de dépenses) devrait entraîner une perte de croissance de l'économie de seulement 0,50 \$. Or, le FMI a admis en 2013 que ses experts avaient sous-estimé l'impact négatif du simple au triple, la perte de croissance de l'économie observée pour chaque dollar d'austérité variant plutôt de 0,90 \$ à 1,70 \$ dans les pays européens touchés.

L'IMPACT POUR LE QUÉBEC

Le Québec ne fera pas bande à part avec l'austérité. Comme un dollar d'austérité a un impact négatif de 1,25\$ (moyenne du FMI) sur la croissance de l'économie et que les mesures d'austérité prévues par Québec se chiffrent à 6 milliards \$, le PIB

Au Québec, depuis 1960, le taux d'imposition des sociétés est passé de 40 % à 15 %! Si on récupérait ne serait-ce que 3 % de ces baisses, ce serait 1,2 milliard \$ de revenus annuels... mais les partis conservateurs et libéraux font plutôt le choix de couper dans les services à la population. Et la situation est loin d'être plus réjouissante à l'échelle planétaire alors que les inégalités se creusent et qu'on nous fait croire qu'une croissance économique durable n'est possible qu'en réduisant les interventions des

États et en laissant les marchés à eux-mêmes. Qui peut encore croire que les plus riches veulent vraiment assurer un développement juste et durable pour tous? Que ces gens sont créateurs d'emplois?

Sur le site www.nonauxhaus-ses.org, on propose 18 solutions qui permettraient de renflouer les coffres de l'État de 10 milliards \$ par année, tout en redistribuant la richesse, relançant du même coup l'économie. Pourquoi, monsieur Couillard n'entendez-vous pas ce cri du cœur?



PHOTO : FRAPRU



pourrait être amputé de 7,5 milliards \$, ce qui priverait le gouvernement de revenus fiscaux de plus d'un milliard \$. Si, comme nous venons de le constater, l'austérité ne tient pas la route dans l'économie réelle, pourquoi le gouvernement actuel persiste-t-il? Récemment, Le Devoir² révélait que le premier ministre Couillard s'appuie sur un livre (The fourth revolution) écrit par deux dirigeants très conservateurs de la revue The Econo-

mist, qui prônent de réduire au minimum la taille de l'État afin de réduire encore plus les impôts des entreprises et bien sûr des classes supérieures ... Le but est donc politique : détruire le modèle social québécois qui nous a pourtant bien servi, le Québec affichant une croissance économique supérieure à celle du Canada au cours de la période 1989-2011, avec en prime les inégalités économiques les plus faibles en Amérique du Nord.



1- Selon Investissement Québec (2015), <http://www.investquebec.com/international/fr/pourquoi-le-quebec/incitatifs-fiscaux.html>.
2- Antoine Robitaille, Repenser l'État du Québec. La bible de Couillard, Le Devoir, 6 octobre 2014.

LES GRANDS ENJEUX

Comprendre le monde - la société



AFFICHEZ CES PAGES

La compréhension,
c'est contagieux !



LA DETTE DU QUÉBEC

Monstre ou épouvantail?

Une des principales raisons invoquées pour appliquer les mesures d'austérité actuelles est que la dette brute du Québec (198 milliards \$ au 31 mars 2014) serait un frein majeur à l'atteinte de l'équilibre budgétaire, en même temps qu'une terrible injustice pour les générations futures. Selon certains, et surtout selon l'Institut économique de Montréal (IEM), qui représente les intérêts des grandes compagnies, il serait immoral de faire payer nos enfants pour les « folles dépenses » que nous faisons aujourd'hui. Selon l'IEM, nous devons tout faire pour réduire cette dette et la rembourser... quitte à confier au secteur privé de plus grandes « responsabilités » dans les services publics de santé et d'éducation par exemple. Sinon disent-ils, la dette, ce « monstre », nous contraindra à la faillite.

Étrange ce discours alarmiste, car en y regardant de plus près on se rend compte que non seulement notre dette publique diminue, mais qu'en nous comparant à d'autres pays développés dans le monde, le Québec se tire très bien d'affaires. Et si ce « monstre » n'était qu'un épouvantail pour justifier la diminution du rôle de l'État en général et la privatisation des services publics.

D'où vient la dette

Quand le gouvernement fait son budget, il prévoit des dépenses pour payer les fonctionnaires, les enseignants, les programmes sociaux de toutes sortes, la construction de routes, d'hôpitaux, l'entretien des parcs, la sécurité, etc. Tout cela coûte cher, mais le gouvernement peut aussi compter sur des revenus. Les taxes et les impôts des individus et des entreprises, les droits sur les permis de conduire, les taxes sur l'essence, etc. Si les dépenses sont supérieures aux revenus, le gouvernement fait alors un déficit et doit donc emprunter pour pouvoir rencontrer ses obligations. À cause de la crise économique qui n'est pas encore terminée, la grande majorité des pays du monde enregistrent actuellement des déficits, ce qui augmente leur dette. Les gouvernements empruntent aussi fréquemment pour payer les ponts, les routes, les hôpitaux, les écoles, etc. Comme les ménages et les entreprises le font pour l'achat d'une maison ou pour la construction d'une usine, l'État contracte des emprunts dont le paiement est étalé sur plusieurs années. Cela est tout à fait normal. Ces routes, ces hôpitaux et ces écoles, tout comme la maison ou l'usine ont une grande valeur et deviennent des actifs qui contribuent à leur tour à créer de la richesse.



« Il faut cesser de dramatiser la dette. Au fond, en nous comparant avec nos pairs, nous sommes désespérément normaux »

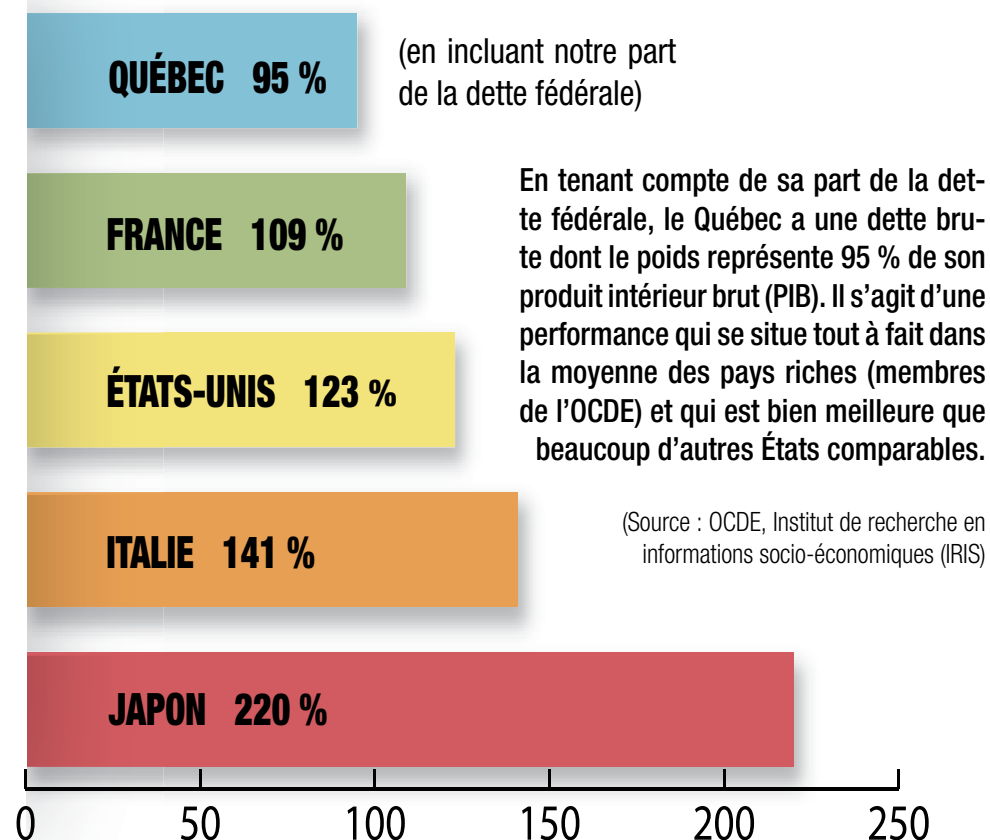
Jacques Parizeau

Économiste, ex-premier ministre
et ex-ministre des Finances du Québec

LA DETTE DU QUÉBEC

Une situation enviable

Dette brute en % du PIB



Trois questions sur la dette

1- Est-ce grave?

Pas du tout! Même que la situation s'améliore et que le poids de la dette baisse constamment dans l'économie. Quand on compare la dette du Québec à celle de plusieurs autres pays parmi les plus développés du monde (États-Unis, France, Italie, etc.), on se rend compte que notre situation est même enviable.

2- Un boulet pour nos enfants?

Mais non voyons! En 2010, l'économiste de droite Marcel Boyer affirmait plutôt le contraire :

« Le prétendu problème intergénérationnel que pose l'accumulation d'une dette publique, (...) n'est pas évident. Dans la mesure où les actifs publics (institutions, infrastructures et autres immobilisations) dépassent la valeur des dettes encourues pour les constituer, les générations à venir profiteront d'une valeur nette largement positive en héritage. »

(Source : Marcel Boyer, L'argent, 11 janvier 2010)

Gérer les finances dans l'intérêt commun

Pour venir à bout du soi-disant « monstre » de la dette, le gouvernement demande aux Québécois de se serrer la ceinture et de payer plus cher pour des services publics qui diminuent. Certes, le montant de la dette n'est pas négligeable, mais comme les chiffres le démontrent, notre situation est plutôt enviable. Loin de vivre au-dessus de nos moyens, nous disposons collectivement d'actifs dont la valeur dépasse largement celles de nos dettes. Le « monstre » ne serait donc qu'un « épouvantail » qu'on agite pour légitimer des solutions inéquitables pour la population, comme augmenter les tarifs et privatiser nos services publics. D'autres solutions existent pourtant si on veut gérer nos finances publiques dans l'intérêt commun. Des exemples? Récupérer les milliards \$ qui sont détournés chaque année dans les paradis fiscaux, imposer équitablement les faramineux bonus que se versent les dirigeants des grandes compagnies, obliger les compagnies minières à payer la décontamination des sites, augmenter l'impôt pour les revenus les plus élevés. Les Québécois seraient probablement plus enclins à faire l'effort de se serrer la ceinture s'ils avaient la conviction que cet effort est partagé équitablement.

Et pourtant, elle **diminue!**

En 1997, la dette brute du Québec (sans la part fédérale) représentait **60 %** de son PIB et grugeait **14,5 %** du budget de dépenses du gouvernement.

En 2014, la dette brute du Québec représente **54 %** de son PIB et n'accapare plus que **11 %** des dépenses du gouvernement.

Ceux qui crient le plus fort pour diaboliser la dette sont les mêmes qui veulent à tout prix qu'on privatise davantage les services publics.

Le « monstre » ne serait donc qu'un « épouvantail » qu'on agite pour légitimer des solutions inéquitables pour la population.



3- Pourquoi s'acharner sur la dette alors?

Il est important de noter que ceux qui crient le plus fort pour diaboliser la dette sont les mêmes qui veulent à tout prix qu'on privatise davantage les services publics de santé et d'éducation par exemple. S'ils réussissent à faire croire que la dette est un « monstre à abattre à tout prix », le gouvernement allouera alors une plus grande part de ses revenus au remboursement de cette dette, diminuera ses dépenses, et confiera alors une plus grande part des services publics à des entreprises privées. Pour ces entreprises et leurs actionnaires, mettre la main sur les services publics représente une « occasion d'affaires » au potentiel exceptionnel.

Le chiffre
300 %



Après la Deuxième Guerre mondiale (...), les dettes publiques énormes des États-Unis, de l'Europe et du Japon (jusqu'à 300 % de leur PIB), ne les ont nullement empêchés d'entreprendre des programmes publics remarquables, tout en connaissant, pendant trente ans, des taux de croissance sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

(Source : Francisco Vergara : <http://www.franciscovergara.com>)

POUR EN SAVOIR PLUS!

État de la dette du Québec 2014
Institut de recherche en information socio-économique
<http://iris-recherche.qc.ca/publications/dette2014>

L'heure juste sur la dette du Québec
http://www.economieautrement.org/IMG/pdf/Gill_Dette_Heurejuste.pdf

Oikos Blogue
www.oikosblogue.coop

Éditions Vie Économique
www.eve.coop

**Vous appréciez ce point de vue
DIFFÉRENT?**

**Aidez-nous à
CHANGER LE MONDE**

Devenez membre!
www.cs3r.org - 819 373-2598



NOS SERVICES PUBLICS UNE CONTRIBUTION ESSENTIELLE À NOTRE QUALITÉ DE VIE



Janvier; les T4, Relevés 1 ou autres documents d'impôt tomberont bientôt dans la boîte aux lettres. Puis ce sera le temps de faire ses comptes avec nos gouvernements. Période propice pour se demander si nos gouvernements en font suffisamment avec les taxes et impôts qu'on paie.

Bien sûr, le discours ambiant veut « qu'on n'en a pas pour notre argent ». Un discours conforté par nos gouvernants eux-mêmes qui ne cessent de promettre des réductions de taxes et d'impôt sans affecter les services aux citoyens qu'ils disent. Mais qu'en est-il exactement? C'est précisément à cette question que s'intéresse, sous des angles différents, le présent dossier.

D'abord un regard historique sur la réalité des familles avant la mise en place des services publics courants. Puis, quelques conclusions d'une recherche publiée en 2012 quant à la valeur financière des services publics consommés par les Québécois. Comment s'expliquer l'état actuel des finances publiques qui, selon ceux qui nous gouvernent à Québec comme à Ottawa, justifie qu'on remette en cause certains de nos services publics? C'est là l'objet d'un autre texte de notre dossier. Et que dire de la contribution des services publics à notre qualité de vie individuelle et collective, mais aussi au mieux vivre ensemble? Et enfin, un brin d'humour. Tout aussi sérieux que soit un sujet, n'est-il pas sage de savoir en rire un peu?

LA VIE AVANT LES SERVICES PUBLICS

Le bon vieux temps?

Avant la Révolution tranquille, n'importe quelle famille moyenne québécoise n'avait aucune idée de ce que pouvait être un service public.

JEAN-CLAUDE SOULARD

De l'après-guerre à la veille de la Révolution tranquille, la population du Québec passe de 4 à 5 millions, le nombre d'enfants par famille s'élève à 5-6. Les campagnes se vident pour venir travailler en ville. Près de 70 % du Québec vit dans la pauvreté. Les bibliothèques sont faméliques et la majorité des écoles n'ont pas l'électricité; près d'une école sur trois est sans eau ni toilettes à l'intérieur. Bref, la vie est raide. Ce qu'il y a de services publics est rarement assuré par les gouvernements.

Comment une famille très moyenne comme la mienne, parvenait-elle à se débrouiller?

L'école, pour les enfants qui y allaient, c'était l'école de la paroisse avec un corps enseignant composé essentiellement de religieuses et religieux. Mal payés.

Devoir « rester à l'hôpital » provoquait l'endettement fou, ou la ruine pour la plupart.

Si les « frères » pour les garçons et les « sœurs » pour les filles, ne s'étaient pas installés dans ce vivier difficile, mais joufflu qu'était la P'tite Pologne, comment aurais-je pu m'instruire? Et tous ceux et celles de St-Philippe, Ste-Marguerite, Ste-Cécile, Red Light (rues Hertel, St-Paul, Ste-Cécile), Bronx (rues Lévis, Wolfe, St-Sacrement-en-bas), P'tit Canada (rue Ste-Marguerite adossée au coteau), Notre-Dame-de-la-Paix, Mission Ste-Thérèse, qui n'avaient pas d'argent?

Je vivais dans une réelle enclave, adorable pour moi, et pas question d'en sortir pour aller à l'école élémentaire. Ma reconnaissance et ma considération envers le travail de ces « missionnaires de l'enseignement » ne se mesurent pas. Pareil pour mes chums des ruelles. Ils « font l'école » de la 1^{re} à la 9^e année. Après, fallait sortir de la paroisse: École publique des Arts et Métiers ou Cours classique privé et cher après la 7^e; École technique après la 9^e ou l'Académie De-La-Salle pour y faire les 10-11-12ième années.

Dans ces conditions, pas besoin de préciser que l'instruction gratuite de la 1^{re} à la 12^e année (fin 1950's) scolaire ne coûtait à peu près rien aux gouvernants.

Côté santé, valait mieux ne pas tomber malade. Ma mère accouchait à la maison avec l'aide de ses sœurs. Un doc passait à domicile plus tard. On se faisait vacciner à l'école. Mais c'était au « Dispensaire » qu'il fallait aller pour les vaccinations contre les maladies infectieuses. Devoir « rester à l'hôpital » provoquait l'endettement fou, ou la ruine pour la plupart. Simple : fallait avoir de l'argent.



Hôpital St-Joseph. Trois-Rivières, 1955

Les « poumoniques » allaient au Sanatorium Cooke. Les meilleurs remèdes étaient les « remèdes de grand'mère » souvent puisés chez nos voisins Amérindiens : sawiyane, mouche de moutarde, strappe d'antiphlogistine, sirop de branches, cottes et herbes. Il y a aussi l'huile camphrée, le scapulaire accroché à une pièce de vêtement, des bains dans la tub GSW, de l'huile de castor. Bref, de l'inventé.

Si les aqueducs et les égouts existaient, l'eau courante potable puait. L'hygiène corporelle était approximative. L'hygiène publique plutôt rare : on ramasse les « pommes de route » des chevaux dans les rues et ruelles, mais « les vidanges passent » quand même assez régulièrement.

On avait l'électricité, le réservoir d'eau chaude aussi, mais les ruelles sont mal éclairées. On chauffait au poêle à bois, au pot à l'huile, ou à la fournaise au charbon. Le téléphone? Trop cher. À moins de travailler à la CIP. Le télégraphe est réservé aux gares et services officiels. Mais, il y a un service d'autobus privé (Carrier et Frères) pour le public, et des taxis...chers.

Trop cher pour les « mères nécessiteuses », monoparentales, qui auront droit

à un chèque irrégulier. Pareil pour l'Assistance publique, Bien-Être-Social; Allocations familiales et Pensions pour les invalides. Si t'avais pas une personne débrouillarde et instruite dans ta ruelle pour t'aider, t'étais cuit pis t'attendais le chèque. Les besoins vitaux étaient soutenus par les Sociétés de toutes sortes comme la St-Vincent-de-Paul. En fait la charité constituait la principale source de dépannage assurée.

Bien sûr, y a des « secours directs », des orphelinats de pauvres, des institutions publiques inefficaces, ou privées et chères, pour malades mentaux. On peut avoir des amis en prison puisqu'elle existe...ce n'est pas le rêve.

Bref, une famille moyenne avant 1959 ne pouvait s'en sortir sans s'endetter lourdement, mais « on ne prête qu'aux riches »! Ah oui, y'a des Caisses pop qui acceptent parfois de prêter. On s'endette pour tout, mais surtout pour manger.

Mais qui donc savait qu'il y avait des services publics? Pas les familles moyennes, encore moins les pauvres. Ça, c'est 75 % des gens. Que les plus riches. C'est dur à dire, c'est dur à lire, mais c'est comme ça!

NOS SERVICES PUBLICS...

Tout un actif à notre service

Le message est toujours le même, qu’il provienne des grands médias ou de nos gouvernements : les ménages québécois sont surtaxés comparativement à ceux des autres provinces, encore plus par rapport à leurs voisins du Sud. Qu’en est-il réellement?

JEAN-CLAUDE LANDRY

En avons-nous « pour notre argent » lorsque nous payons nos taxes et impôts? C’est pour répondre à cette question que l’Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) a produit en 2012 une étude sur la rentabilité pour les citoyens et citoyennes des services publics. On parle ici de services sociaux comme l’assurance-emploi, les CPE ou les prestations de retraites, de



L’étude de l’IREC démontre que les services publics constituent vraiment une « bonne affaire » pour les Québécois.

santé, d’éducation, de transport, de sécurité et d’environnement. La réponse des chercheurs, les économistes Pierre Gouin et Gabriel Sainte-Marie, est sans équivoque : les services publics constituent un véritable

actif pour les individus et les ménages québécois. L’étude qui portait sur les plus récentes données annuelles disponibles (2007-2008), provenant notamment de Statistique Canada, démontre que la valeur globale des services publics donnés à la population du Québec s’établissait à 128,1 milliards \$. L’équivalent de 37 312 \$ par ménage ou 16 668 \$ par individu, enfants compris. Cette somme, qui représente l’équivalent de 68 % des revenus gagnés par les Québécois, est nettement plus élevée que la portion des ces revenus payés en taxes et impôts. Si ce sont les ménages de la classe moyenne et ceux plus démunis qui profitent le plus de l’accès aux services publics, même les mieux nantis en tirent avantage. L’aspect redistributif des services publics s’observe également entre les sexes puisque les femmes reçoivent en moyenne 1 200 \$ de plus que les hommes, alors que leurs revenus totaux représentent en moyenne seulement 71,6% de ceux des hommes. À Ottawa comme à Québec, on ne cesse de nous chanter les vertus des baisses d’impôt. On se garde bien cependant de mentionner l’impact de ces réductions

Dépense publique moyenne par ménage, Québec, 2007-2008, \$		
Postes	Dépense par individu	Dépense par ménage
Services sociaux	5 492	12 295
Santé	3 095	6 929
Éducation	2 649	5 930
Protection de la personne et de la propriété	1 389	3 110
Transports et communication	810	1 814
Autres dépenses	3 232	7 234
Total	16 668	37 312

Source : Les services publics, un véritable actif pour les ménages québécois, IREC, février 2012

sur les services publics et de préciser que si les baisses d’impôts et de taxes profitent davantage aux mieux nantis, les réductions de services, elles, frappent davantage les ménages à revenus moyens ou plus faibles. Les baisses décrétées entre 1999 et 2007 ont bien permis à un ménage du

quintiles supérieurs profitent des baisses d’impôt et de taxes. Par exemple, la perte en services due aux baisses de taxes et impôts s’est élevée en moyenne à 2 577 \$ pour un ménage du quintile le plus riche. Par contre, cette baisse a été largement compensée par des économies d’impôt moyennes de 7 015 \$, ce qui représente un gain net de 4 438\$. En somme, nos services publics sont loin d’être un fardeau comme s’acharnent à nous le faire croire ces

Si les baisses d’impôts et de taxes profitent davantage aux mieux nantis, les réductions de services, elles, frappent davantage les ménages à revenus moyens ou plus faibles.

premier quintile (le moins riche) d’économiser 226 \$ en impôts et taxes, mais ces baissent se sont traduites par une diminution de services de l’ordre de 2 659 \$. Pas difficile de faire le calcul; au net c’est une perte 2 433 \$. L’étude révèle que seuls les ménages des deux

gouvernements qui, à Ottawa et à Québec, s’emploient à déconstruire l’État en sabrant prioritairement dans les dépenses publiques. Au contraire, comme le conclut l’étude de l’IREC, le paiement de ces services constitue une bonne affaire pour les Québécois et Québécoises.

DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ?

Assurément, si chacun paie sa juste part!

Nos gouvernements justifient la remise en question des services publics en prétextant que l’État est aujourd’hui à ce point endetté qu’il n’est plus en mesure de les maintenir intégralement, notamment en santé et en éducation. Or, pour financer adéquatement ces services, l’État québécois, comme tout État, avait le choix : lever des impôts ou s’endetter.

JEAN-YVES PROULX

À Ottawa comme à Québec, on a choisi délibérément de se priver de revenus en baissant les impôts, quitte à nous endetter collectivement. Prétextant que les entreprises auraient fui, Ottawa a littéralement fait fondre les revenus provenant de l’imposition des sociétés, les taux



Non seulement, de riches entreprises paient-elles de moins en moins d’impôts, mais elles profitent de plus en plus des paradis fiscaux pour se soustraire à leurs responsabilités sociales.

ayant chuté de 50 % depuis l’an 2000 (de 29,9 % en 2000 à 15 % prévu pour 2012). Des pays membres de l’OCDE, le Canada se retrouve aujourd’hui dans le peloton de tête des pays qui taxent le moins leurs entreprises. Il occupe le 9e rang, loin devant les États-Unis (47e). En ce qui concerne le Québec, en comparant les résultats de l’année d’imposition 2008 à ceux de l’année 2000, nous serions les champions des récentes réductions de la charge fiscale nette selon une récente étude de l’Université de Sherbrooke. Résultats? Nos sociétés d’État, Hydro-Québec, SAQ et Loto-Québec, versent davantage au trésor public que ne le fait l’ensemble des entreprises privées du Québec, pétrolières, minières et banques incluses ! Et comme si ce n’était pas suffisant, avec pas moins que 134 programmes, le Québec verse aux entreprises le double de l’Ontario pour des aides totalisant en

moyenne 3,6 milliards \$ par année. Ce qui en fait le champion canadien en matière d’aide aux entreprises. La dette du Québec serait donc nettement moins importante si les entreprises qui font affaire chez nous acquittaient des taxes et impôts raisonnables participant ainsi au financement des

« Des pays membres de l’OCDE, le Canada se retrouve aujourd’hui dans le peloton de tête des pays qui taxent le moins leurs entreprises. »

structures, programmes et services dont nous nous sommes dotés et dont elles tirent profit, notamment en matière d’éducation supérieure et de formation professionnelle. Facteur plus aggravant, les sommes économisées grâce aux réductions d’impôts, loin de contribuer à l’objectif pour-

suivi qui était d’encourager l’investissement, sont allées garnir leur compte de banque. Depuis 2008 seulement, les sociétés canadiennes ont accru leur encaisse de 90 milliards. Qui sait? Ces sommes accumulées à même les réductions de taxes et impôts servent-elles à financer notre dette collective ? Il est grand temps que les citoyens du Québec reprennent en main leur État pour que chacun paie sa juste part et que soient maintenus des services publics de qualité.

1- Godbout et coll., 2013 « Entre un poids élevé de l’impôt sur le revenu et une charge fiscale nette faible : où se positionne le Québec? »

Années fiscales	Impôts des entreprises en milliards de \$	Entreprises d’État en milliards de \$ Hydro-Québec, SAQ, Loto-Québec
2007-2008	4,6	5,7
2011-2012	4,1	5,1
2012-2013	3,9	4,8
2013-2014	4,7	5,1

LES SERVICES PUBLICS

Une question de solidarité humaine

VALÉRIE DELAGE ET DENIS HÉBERT

À entendre le gouvernement de Philippe Couillard répéter sans cesse que les « vraies affaires » sont économiques et qu'il faut sabrer dans les dépenses publiques pour stimuler la croissance, on se croirait revenu au temps de Margaret Thatcher. La « Dame de fer », comme on l'appelait, foncièrement et radicalement individualiste, soutenait que la société n'existait pas, il n'y avait que des individus.

Or l'être humain est un être fondamentalement social. Nous devons d'ailleurs notre survie sur cette planète à notre capacité de nous unir et de nous organiser. La mise en place de services publics en constitue une éloquente démonstration. D'ailleurs, le concept même de services publics ou communautaires existe depuis des temps immémoriaux.

De l'antiquité, où Platon énonce la nécessité d'une vie communautaire organisée puisque « l'homme ne peut affronter seul les pièges de la vie », au Moyen Âge, où on observe les prémices d'une administration publique, en passant par l'époque romaine, où s'implante l'idée d'une contribution collective (impôt) prélevée pour l'accès à des services communs, l'idée que cer-

taines activités sociales sont à ce point essentielles qu'elles doivent échapper à la logique du marché et à la recherche du profit s'est développée progressivement pour devenir ce qu'on appelle aujourd'hui « les services publics ».

Encore de nos jours, du fait qu'ils donnent à chacun le droit d'accéder à des

biens ou services fondamentaux, voire vitaux (éducation, santé, sécurité, transports, etc.), les services publics contribuent à la cohésion économique, sociale et territoriale. Ce sont

des éléments-clés dans la construction de solidarités et la promotion de l'intérêt général. Ils permettent de créer les conditions d'un développement durable, à la fois économique, social et environnemental, en prenant en compte les intérêts des générations futures.

Comme nous ne pouvons exister qu'en tant que groupe social, nous devons faire le choix de la solidarité en étant responsables collectivement du bien-être et de la dignité de chaque personne qui compose et enrichit ce groupe. Rappelons-nous que Nelson Mandela a rallié tout un peuple déchiré en gouvernant selon le principe Ubuntu : « je suis ce que je suis grâce à ce que nous sommes tous. »



PETITE RÉFLEXION SATYRIQUE

APRÈS LES « VRAIES » AFFAIRES... LES « VRAIES » ÉCONOMIES!

JEAN-YVES PROULX

En ce début de siècle, au ministère de l'Environnement, le nombre de fonctionnaires chargés d'aller vérifier la qualité de l'eau rejetée par les usines diminuait comme peau de chagrin. En 2002, seuls 3 % des entreprises étaient soumises à une forme de contrôle de leurs rejets. On avait demandé à l'industrie riveraine, devenue partenaire de l'État, de se doter d'objectifs de réduction de la toxicité de l'eau qu'elles retournaient dans les cours d'eau. L'année suivante, à partir des données contenues dans les rapports des entreprises, les médias nous ont rapporté - faut-il s'en surprendre - que la qualité de l'eau s'était grandement améliorée au Québec. Moins de fonctionnaires ! Meilleurs résultats ! Ah les bienfaits de l'autorégulation!!! De tels résultats devraient nous inciter à mettre en place une nouvelle forme de gouvernance publique misant pleinement sur l'autorégulation...

En matière de sécurité routière par exemple. A-t-on vraiment besoin de policiers donneurs de contravention sur nos routes? Lors de son renouvellement, on pourrait sans frais, accompagner le nouveau permis de conduire de chaque automobiliste (devenu un partenaire) d'un livret de contraventions. Lorsque le partenaire dépasserait la limite de vitesse autorisée ou le taux d'alcool permis, il n'aurait qu'à remplir l'un de ces formulaires et à le poster à la SAAQ. Vous vous imaginez l'économie ? Les sommes retournées dans VOS poches ? Et je suis prêt à parier qu'à la lumière des résultats obtenus, le ministre des Transports se-

rait heureux de nous annoncer que la qualité de la conduite automobile des Québécois a fait des progrès remarquables. Encore une preuve que la coercition n'est pas la solution.

Pour ce qui concerne la protection de la faune, pourquoi ne pas compter sur l'autodénunciation plutôt que d'engager des agents de la faune avec nos taxes et impôts. Suffirait de prévoir l'auto-inscription sur le permis de pêche ou de chasse du statut du détenteur « je braconne », « je ne braconne pas »; le renouvellement ou non du permis étant conditionnel au choix de la case cochée par le détenteur. Et pourquoi pas la mise en place d'une ligne sans frais « Je me dénonce moi-même »? D'ailleurs notre gouvernement a compris tout le potentiel de cette nouvelle approche puisque les coupures sont déjà en place à ce chapitre.

Quant aux infrastructures, allons-y avec l'auto-inspection de leurs travaux par les constructeurs de routes et de trottoirs et l'inscription dans le contrat de cases indiquant j'aurai assurément probablement des dépassements de coûts. Pas nécessaire de prévoir une case « aucun » puisque l'histoire récente démontre qu'il y en a toujours. Moins d'ingénieurs au ministère des Transports, moins de vérificateurs financiers, moins de règlements tatillons pour nos constructeurs donc plus grande efficacité et plus d'économies pour le gouvernement.

Être créatif et faire les choses autrement, c'est assurément gagnant puisque c'est ce que nous répète à satiété le gouvernement Couillard.



L'ÉCOLE PUBLIQUE A BESOIN D'UN FINANCEMENT PUBLIC ADÉQUAT POUR :

L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA RÉUSSITE DE TOUS SES ÉLÈVES



L'ÉDUCATION : UN INVESTISSEMENT, PAS SEULEMENT UNE DÉPENSE !

DÉCÈS D'UN HOMME D'EXCEPTION

Brian barton

Militant enthousiaste et infatigable, monsieur Barton fonda en 1973, en collaboration avec quelques militants et militantes, le Comité de solidarité/Trois-Rivières dont il présida les destinées pendant plus de 35 ans. Il fut aussi un militant actif à La Gazette de la Mauricie comme membre du conseil d'administration, et ce, durant plus de 20 ans.

Ayant, affirmait-il, choisi de vivre au Québec parce qu'il y voyait une société en pleine évolution et un peuple en quête de son avenir, il quitte la Fédération syndicale mondiale (FSM) et un poste de délégué auprès des Nations-Unies pour débarquer en Mauricie en 1971 afin d'y enseigner l'économie à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il deviendra par la suite directeur du module d'économie de cette institution jusqu'en 1996.

Son choix du Québec comme terre d'adoption nous aura fait connaître un homme dont la contribution au développement des valeurs de solidarité et de justice sociale aura été exceptionnelle à tout point de vue. Par sa droiture, par le respect qu'il accordait et qu'il inspirait, par sa très grande courtoisie, par ses convictions et ses valeurs, mais aussi par sa très grande rigueur intellectuelle, il aura inspiré des générations de personnes engagées qui

Le Comité de Solidarité/Trois-Rivières (CS3R) et La Gazette de la Mauricie rendent un vibrant hommage à M. Brian Barton, décédé le 15 janvier suite à une longue maladie.

œuvrent aujourd'hui, comme militant(e) s ou comme salariés (es) au sein des organisations de la société civile du Québec et de la Mauricie. Jusqu'à la fin de sa vie, il n'aura cessé d'être un acteur actif et apprécié pour la promotion d'un monde plus juste, plus démocratique et libéré de la domination politique, économique et militaire.

Pour toutes ces raisons, et pour tant d'autres, le Comité de solidarité/Trois-Rivières et La Gazette de la Mauricie tiennent à honorer les valeurs et les principes de solidarité défendus par M. Brian Barton, et s'engagent à poursuivre son combat pour l'avancement du bien commun.



AGIR, C'EST CHOISIR LE MONDE!

la gazette
de la Mauricie

Facebook.com/LaGazettedelaMauricie

COMITÉ DE SOLIDARITÉ
TROIS-RIVIÈRES
www.cs3r.org

MOTS-CROISÉS

Féminisme

Ne manquez pas notre cahier spécial sur le féminisme dans la prochaine édition du journal!

HORIZONTALEMENT

- 2- Décriminalisé au Canada en 1988 grâce au combat du Dr Morgentaler, décédé en 2013 (10)
- 4- Rapport sexuel obtenu par la contrainte et la violence (4)
- 5- Tendance à mettre de l'avant de manière exacerbée la virilité et la suprématie masculine (8)
- 7- Écrivaine féministe française, elle a publié Le Deuxième sexe en 1949 (De) (8)
- 8- Mois où l'on célèbre la journée internationale de la femme (4)
- 10- Elle fut une fervente militante féministe avant de cofonder le parti politique Québec solidaire (5)
- 11- Famille qui ne comporte qu'un seul parent, la mère dans 80 % des cas, élevant un ou plusieurs enfants (13)

- 13- Vêtement réputé avoir été brûlé lors de revendications féminines dans les années 1960 (7-5)
- 14- Plus de 80 % des victimes de ce type de violence sont des femmes (10)
- 15- Chanteuse ouvertement homosexuelle, mère homoparentale de jumeaux (6)
- 17- Éluë en 2012, elle fut la première femme (et seule à ce jour) Première ministre du Québec (6)
- 18- Attitude discriminatoire adoptée en fonction du sexe (7)
- 19- Décriminalisée en 1969 au Québec, après la Révolution tranquille, alors que le contrôle des naissances est finalement « permis » (13)

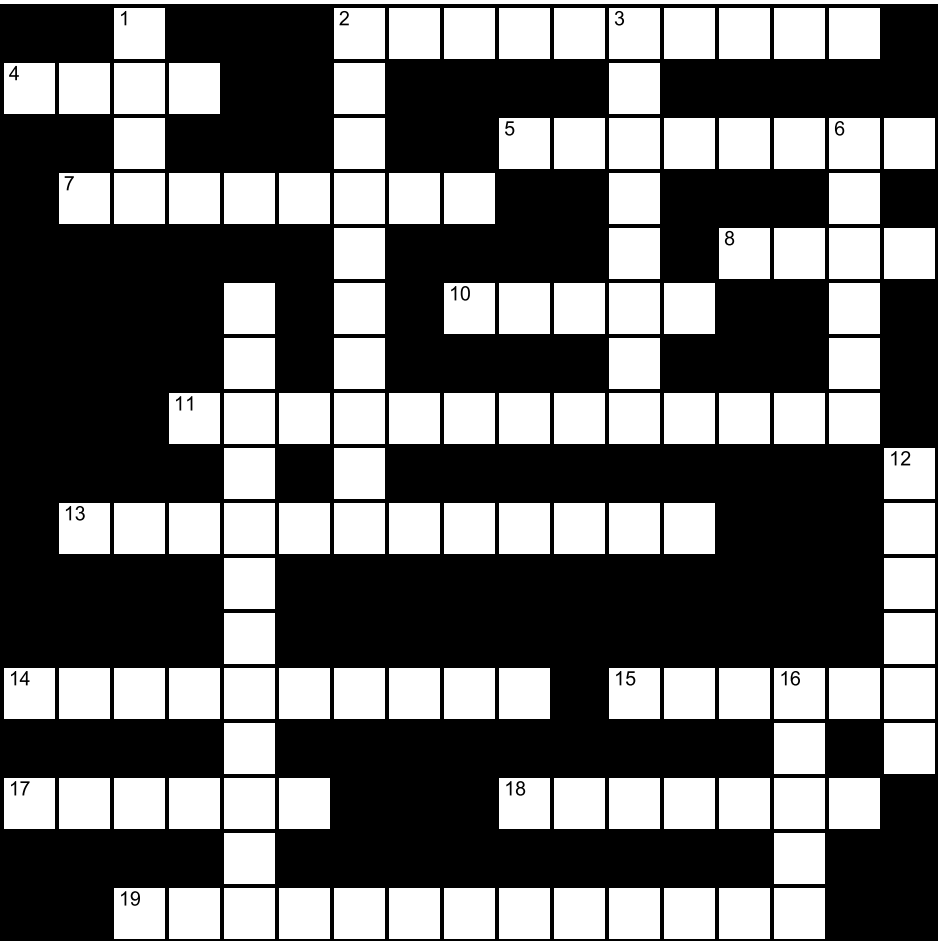
VERTICALEMENT

- 1- Droit accordé aux femmes en 1940 au

- Québec, en 1918 au Canada, en 1920 aux États-Unis et en 1944 en France (4)
- 2- Origine ethnique des femmes assassinées et disparues dans les dernières années à un taux trois fois plus élevé que la moyenne nationale du Canada et pour lesquelles plusieurs organismes réclament la tenue d'une commission d'enquête nationale (10)
- 3- Pourtant illégale dans la plupart des pays du monde, mutilation génitale féminine souvent pratiquée en tant que rite de passage et de reconnaissance de la petite fille dans sa société (8)
- 6- La mondiale des femmes, qui a lieu tous les 5 ans pour œuvrer à éliminer la

- pauvreté et la violence envers les femmes, terminera cette année sa course à Trois-Rivières, le 17 octobre prochain (6)
- 9- Activité consistant à échanger des « services sexuels » avec plusieurs personnes contre une rémunération, majoritairement exercée par les femmes et consommée par les hommes (12)
- 12- Vise à obtenir une représentativité égale des femmes et des hommes à la tête de différents groupes (6)
- 16- Groupe féministe d'origine ukrainienne organisant des actions, le plus souvent seins nus, pour défendre les droits des femmes (5)

Solution en page 2



LE SECTEUR PUBLIC, C'EST QUOI?

Et bien, le secteur public, ce sont des femmes et des hommes qui rendent des services à la population et à la société. Ces services sont de plusieurs ordres: transport, routes, assainissement des eaux, inspections alimentaires, éducation, santé, sécurité publique, etc. Ainsi, de la naissance jusqu'à la mort, les citoyennes et citoyens du Québec bénéficient de divers services d'une valeur d'environ 26 000 \$ par habitant par année.

Ceci dit, il ne faut jamais oublier que ces personnes, qui travaillent à faire du Québec un endroit propre et sécuritaire, sont également des contribuables, des payeurs de taxes. En effet, bon an mal an, le secteur public génère 30 % du produit intérieur brut (PIB) du Québec. En Mauricie, c'est près de 22 600 personnes qui travaillent dans ce secteur d'activités et le salaire moyen gravite autour de 33 500 \$ par année, selon les chiffres de 2010.

Beaucoup de choses ont été dites ou écrites durant tout l'automne sur le coût que représente le secteur public pour le gouvernement. Ce qui n'a pas été dit par contre, c'est que depuis plus de 25 ans, les conditions de travail se sont détériorées dans tous les domaines. Seulement en lien avec les salaires, les augmentations n'ont jamais couvert les hausses de l'indice des prix à la consommation (IPC). Il faut donc comprendre que les travailleuses et les travailleurs s'appauvrissent chaque année depuis plus de 20 ans. Plusieurs coupures de personnel ont déjà eu lieu dans le système, tellement qu'aujourd'hui plusieurs membres du personnel sont forcés de faire des heures supplémentaires obligatoires.

En 2005, avant la crise financière créée par les banques, les finances du Québec se portaient bien, ce qui n'a pas empêché le gouvernement Charest de décréter des conditions de travail à la baisse. En 2010, après la crise, le gouvernement a procédé à toute une série de coupures et de changements aux conditions de travail.

En fait, à entendre les gouvernements, ça n'a jamais été le bon temps pour valoriser le travail des hommes et des femmes du secteur public. La question n'est pas de savoir si les services publics sont bons ou non. La question est de savoir si un jour les gouvernements vont faire le choix de financer adéquatement des services qui sont utiles à la population et aux compagnies qui embauchent des travailleuses et des travailleurs éduqués et en santé...



Paul Lavergne, président

LES SERVICES PUBLICS
TOUT LE MONDE Y GAGNE
WWW.SECTEURPUBLIC.INFO

Espace retenu par le
Conseil Central du coeur
du Québec-CSN



FRONT COMMUN 2015

75 % des emplois du secteur public sont occupés par des femmes.

7,6 % c'est le retard de rémunération qu'accusent les travailleuses et les travailleurs des services publics par rapport aux autres employés québécois, et ce, en tenant compte de tous les avantages sociaux.

En 2015, on ne peut plus tolérer cette discrimination.

AVECnous
pour défendre nos services publics



frontcommun.org

